

GENÈVE • La droite a déposé un projet de loi visant à limiter la formation des enseignants primaires au «bachelor», sur trois ans. L'autorité cantonale veut l'étendre jusqu'au «mastère», soit deux ans de plus

La durée de la formation des instituteurs genevois nourrit la guerre de Bologne

Le Temps 29.3.2005



De quel type d'instituteurs les enfants ont-ils besoin? Deux philosophies s'affrontent: «Veillons à une formation économe, adaptée au terrain», préconise la droite genevoise. «La formation des maîtres doit être un pôle d'excellence», rétorque le département. ARCHIVES

Stéphane Bussard

La guerre de Bologne aura lieu. La formation des enseignants primaires doit-elle durer trois ou cinq ans? Cette question brûlante est soulevée par le passage au système dit «de Bologne», qui institue un «bachelor» de trois ans et un «mastère» de deux ans. Deux titres qui viennent remplacer les anciens titres de licence et de diplôme d'études approfondies.

A Genève, les partis de la droite, UDC comprise, ont tranché pour la première option. Ils viennent de déposer un projet de loi visant à créer un bachelor ès sciences de l'éducation de trois ans dispensé par la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université.

Pour une voie courte

En deux mots, la droite genevoise refuse que le processus de Bologne devienne un cheval de Troie permettant d'accroître la durée de formation des enseignants.

Député libéral signataire du projet de loi, Pierre Weiss s'en explique: «L'introduction du système de Bologne doit être l'occasion de réorganiser la formation. En l'occurrence, faire passer la formation d'ensei-

gnant primaire à cinq ans, c'est prendre le risque de réduire l'attrait de la profession et de créer une pénurie d'enseignants.»

D'autres arguments sont avancés en faveur des trois ans. Notamment celui des moyens. Une formation sur cinq ans exigerait des moyens supplémentaires difficiles à obtenir en période de graves difficultés budgétaires.

De plus, à droite, on juge que par rapport à d'autres professions, former des enseignants primaires pendant cinq ans est disproportionné. Egalement signataire du projet de loi, le radical Bernard Lescaze estime que «pour être instituteur, la réalité du terrain est essentielle». Dans ce sens, le projet de loi prévoit des stages pratiques de formation continue plus en adéquation avec le terrain.

Singularité genevoise

Cette bataille autour de la durée de formation touche tous les secteurs touchés par le processus de Bologne, mais elle est très sensible dans le domaine pédagogique. En particulier à Genève, qui connaît un système de formation différent de celui des autres cantons.

Jusqu'en 2006, les étudiants doi-

vent accomplir quatre ans de licence universitaire «mention enseignement» pour devenir enseignants primaires. Ailleurs, la durée est inférieure, puisque ce sont les Hautes Ecoles pédagogiques (HEP) qui se chargent de dispenser une formation en principe de trois ans. L'avènement du bachelor et du mastère chamboule tout.

Mais Bernard Lescaze prévient: «A Genève, on estime que seul le mastère offre des débouchés professionnels. C'est contraire à Bologne. Les bachelors doivent aussi pouvoir le faire.»

Pour une voie longue

Secrétaire général du Département de l'instruction publique, Frédéric Wittwer conteste cette vision des choses. Selon lui, la Conférence universitaire suisse est catégorique: le mastère est la fin normale des études universitaires. En outre, «la formation genevoise des enseignants primaires a été l'une des premières à avoir été reconnues par la Conférence des directeurs de l'instruction publique. Limiter la formation des enseignants primaires au bachelor constituerait dès lors une régression évidente.»

Et le secrétaire général d'ajouter:

«Le conseiller d'Etat Charles Beer juge prioritaire la formation des maîtres à Genève, qui doit être un pôle d'excellence. Pour ce qui est des hautes écoles pédagogiques des autres cantons, le bachelor n'y est pas encore reconnu. De plus, les HEP acceptent désormais des étudiants sans maturité sous certaines conditions.»

Dans ce dossier, le DIP a le soutien de la Société pédagogique genevoise, qui juge le mastère indispensable pour former les instituteurs.

Sept ans à l'horizon

L'école primaire n'est que l'un des champs de bataille. La droite entend aussi se pencher sur la formation des maîtres du cycle d'orientation et du postobligatoire. Elle jugerait disproportionné d'offrir une formation de cinq ans (mastère) prolongée par deux ans de cursus pédagogique. Bernard Lescaze est clair: «Sept ans pour devenir maître au cycle d'orientation, c'est trop.» De son côté, Frédéric Wittwer précise que cette question n'est pas laissée à l'abandon. Mi-avril, un rapport du Conseil d'Etat donnera les grandes orientations pour la formation du primaire et du secondaire. ■